
L'enseignement supérieur : un double filtre social ?

Claude Archer

Haute Ecole Francisco Ferrer

Rue de la Fontaine, 4

1000 Bruxelles

claudearcher@yahoo.fr

RESUME. *Si les inégalités sociales dans l'accès à l'enseignement supérieur ont souvent été soulignées, il est plus rare de trouver des données sur le taux de réussite des différentes catégories sociales dans ce type d'enseignement. Contrairement à la France, on observe une quasi absence de statistiques publiées sur le sujet en Belgique francophone. Si beaucoup d'institutions étudient ces données en interne, elles les considèrent souvent encore comme confidentielles. Nous avons eu la chance d'accéder aux données complètes de la Haute école Francisco Ferrer de Bruxelles. Nous avons pu suivre le parcours de près de 9 000 étudiants en fonction de leur milieu socioprofessionnel de 1997 à 2006. Le taux d'obtention d'un diplôme y varie du simple au double entre les milieux populaires et les milieux plus favorisés. En plus du filtre social que constitue l'accès à l'enseignement supérieur, il semblerait donc que la réussite finale y joue le rôle d'un deuxième filtre qui tend à renforcer encore la reproduction des inégalités sociales de générations en générations.*

MOTS-CLES : *inégalités scolaires, origine sociale, enseignement supérieur, chances de réussite*

1. Introduction

L'accès à l'enseignement supérieur est-il égal pour toutes les catégories sociales ? Une fois un étudiant entré dans une filière, observe-t-on des variations significatives des taux de réussite en fonction de son milieu socioprofessionnel d'origine ? Depuis Bourdieu [BOURDIEU & PASSERON 63], les sociologues français ont largement analysé cette problématique et ont contribué à systématiser l'emploi des catégories socioprofessionnelles dans les enquêtes statistiques. L'INSEE, l'institut français de statistique, les utilise presque automatiquement [INSEE 07]. De nombreuses universités françaises décrivent l'origine sociale de leurs étudiants. En Belgique rien de tel. L'institut national de statistique utilise une catégorisation en termes d'employés, d'employeurs, d'ouvriers et d'indépendants et distinguant ensuite s'ils appartiennent au secteur public ou privé, s'ils ont un contrat à temps plein ou à temps partiel. Cette subdivision ne permet certainement pas de différencier de manière efficace les catégories socioprofessionnelles, noyées dans le statut du contrat d'emploi [STATBEL 07]. D'autre part, en Belgique, les inégalités sociales à l'école sont essentiellement étudiées pour l'enseignement fondamental et secondaire [MANGEZ & AL. 02]. L'accès aux données socioprofessionnelles des étudiants du supérieur est malheureusement souvent limité à un usage interne ou confidentiel. Nous avons eu la chance de disposer des données complètes de la Haute école Francisco Ferrer entre 1997 et 2006 qui nous ont permis de suivre le parcours de chaque étudiant en fonction de son origine sociale. Le but de cette étude est donc essentiellement de l'ordre du constat statistique

Plusieurs ouvrages ont complété les travaux de Bourdieu en cherchant à analyser plus finement le rôle de l'individu et des diverses configurations familiales. Bernard Lahire s'est intéressé aux familles ouvrières dont les enfants réussissent à l'école [LAHIRE 95], [LAHIRE 06]. Le parcours personnel de Bourdieu (issu d'un milieu moyen), montre par sa réussite académique que l'école n'empêche pas toute ascension sociale. Néanmoins, en dehors des cas individuels, il est nécessaire d'évaluer les proportions que représentent ces ascensions par rapport au total. D'autres auteurs interprètent différemment ces résultats statistiques. Le choix fréquent de l'enseignement technique pour des enfants des milieux populaires ne serait pas du à l'institution scolaire mais plutôt à un calcul des individus (sécurité économique immédiate, [BOUDON 73] ou à une autolimitation des capacités [DE KERCHOVE & LAMBERT 01]. Ceci concerne donc le problème de l'accès mais qu'en est-il ensuite de la réussite ? Nous voudrions répondre à la question suivante. Une fois que des étudiants de milieux populaires, « échappent » à ces déterminismes en accédant à l'enseignement supérieur, ont-ils plus ou moins de chance d'y décrocher un diplôme que les étudiants issus d'autres milieux ? On pourrait très bien imaginer que ces étudiants « exceptionnels » disposent d'une motivation supérieure aux autres étudiants où qu'ayant déjà été sur-sélectionnés par le système scolaire, ils affichent des taux de réussite supérieur à une moyenne des étudiants d'autres milieux. Nous tenterons de répondre à ces questions pour l'ensemble de la population de la Haute école Francisco Ferrer entre 1997 et 2006. Nous examinerons également des données partielles concernant l'Université Catholique de Louvain. Espérons que de nombreux points de comparaison seront bientôt disponibles avec d'autres établissements de la Communauté française de Belgique.

2. Méthodologie et qualité des données disponibles

La Haute Ecole Francisco Ferrer (HEFF) accueille chaque année plus de 3000 étudiants qui se répartissent entre les catégories suivantes : économique (type court et type long), paramédical, pédagogique, artistique, technique et traduction-interprétation. Nous avons rassemblé dans notre étude l'ensemble des populations de la HEFF sur les 9 dernières années disponibles (1997 à 2006). L'étude étant exhaustive, elle n'est pas entachée des erreurs d'échantillon d'une enquête par sondage. Nous avons ainsi suivi le parcours d'une population de près de 9000 étudiants entrants sur la période 1997-2005. Pour chaque étudiant nous disposons de la profession de la personne à contacter en cas d'accident ainsi que de son lien de parenté avec l'étudiant. Cette personne reflète-t-elle le milieu social de l'étudiant ? Nous le préciserons dans les paragraphes suivants.

Une importante partie du travail consiste (ensuite) à regrouper les quelques 1500 professions observées en 10 catégories socioprofessionnelles (voir tableaux en annexe 2). L'Institut national français de statistiques (INSEE) a élaboré à cet effet un classement de 600 catégories de professions.

La classification de l'INSEE ne constitue pas uniquement une échelle de revenus mais plutôt une tentative de regrouper des personnes ayant dans plusieurs domaines, des comportements similaires. Nous testerons donc si cette catégorisation externe est encore pertinente pour la problématique de la réussite dans l'enseignement supérieur. Nous y avons rajouté une catégorie spécifique pour les enfants d'enseignants. Nous avons également effectué un autre classement (en 3 milieux sociaux), pour rendre nos données comparables à une étude publiée par l'UCL et le mouvement ouvrier chrétien [BERCY & AL. 02]. Les services de statistique belges utilisent, quant

à eux, un classement statutaire (ouvrier, employé, indépendant) qui n'est pas assez précis pour l'objet de notre étude.

Il reste néanmoins deux problèmes à examiner. Tout d'abord, dans quelle mesure la personne de contact en cas d'accident reflète-t-elle le milieu social de l'étudiant ? En réalité il s'agit dans 83% des réponses du père ou de la mère, dans 3% des cas du frère ou de la sœur, 1% d'autres parents et de 11% d'amis. Il s'agit donc bien d'un parent direct et, qui plus est, assez proche pour être la personne-ressource en cas d'accident. Notre hypothèse est donc que la profession de cette personne est un indicateur du milieu social de l'étudiant et nous mesurerons l'influence de cette variable sur la réussite scolaire. Que dire maintenant de ces 11% d'amis¹⁰ ? En bas de page nous montrons que c'est un phénomène local qui a peu d'influence sur les proportions observées pour chaque catégorie sociale. Comme nous comparerons l'origine sociale des étudiants de première année à celle des diplômés 3 ans plus tard, il est important de signaler que la proportion de parents parmi les personnes de contact reste identique dans ces deux groupes.

Par contre, le taux de non-réponse (10%) pourrait constituer une source de biais. En effet, deux indices¹¹ semblent montrer que les étudiants qui ne précisent pas la profession du parent proviennent souvent de milieux culturellement défavorisés. Ceci aurait alors pour conséquence de sous-estimer quelque peu ces milieux parmi les étudiants de première année, de surestimer leur taux de diplomation (voir plus loin) et donc de sous-estimer les inégalités sociales que nous constaterons en la matière.

3. Taux de diplomation et origine sociale

Si les inégalités sociales dans l'accès à l'enseignement supérieur ont déjà été étudiées [BERCY & AL. 02], [Bourdieu & Passeron 63], il n'existe que peu d'études sur le taux de réussite finale (l'obtention du diplôme) en fonction de la catégorie sociale. Nous présentons ici nos résultats pour la HEFF. Tout d'abord il est parfois difficile de suivre individuellement, année après année, le parcours de dizaines de milliers d'étudiants. À l'opposé, comparer les populations de première année et des diplômés de la même année peut être source d'erreur dans l'hypothèse où le profil social des étudiants entrants aurait changé en 3 ans. Les premières d'aujourd'hui ne seront au minimum que 3 ans plus tard présents dans la population des diplômés. Il est donc nécessaire de décaler de 3 ans l'étude de la population des diplômés si on veut la comparer à une population de premières. Réciproquement, les étudiants de première de ces deux dernières années ne contribuent pas à la population actuelle des diplômés. Sur la période 1997-2006 nous avons donc choisi de comparer les diplômés des années 2000 à 2006 aux étudiants de première entre 1997 et 2003. Le rapport des effectifs de ces deux populations donne une très bonne estimation du taux de diplomation sur cette période. Nous parlerons à ce propos de taux apparent de diplomation. La même approche peut être utilisée pour calculer ce taux dans chaque catégorie professionnelle. Nous espérons dans le futur pouvoir établir le taux réel de diplomation en suivant individuellement la trajectoire de chaque étudiant. Pour les étudiants de type long (5 ans) il faudrait encore effectuer une correction sur deux années supplémentaires. Cette correction sera cependant moins importante car plus de 80% des diplômés HEFF sont de type court.

¹⁰ Les 11% d'amis. Dans toutes les catégories professionnelles, ils représentent moins de 10% des personnes. Cependant, certains étudiants (3,5%) mentionnent pour la personne de contact un statut « étudiant ». C'est le cas par exemple de l'étudiant qui mentionne son « conjoint ». Cette pseudo catégorie professionnelle semble être la seule qui soit significativement influencée par le phénomène « ami ». On y trouve une proportion de 60% d'amis. Finalement, en retirant les amis et en nous restreignant aux 90% de parents, nous n'avons pas observé de variation significative des proportions de chaque origine sociale.

¹¹ Deux indices concernant le profil social des non-réponses. Que peut-on dire du taux de diplomation des étudiants qui n'ont pas mentionné de profession ? Le résultat est sans appel : 13,4%. Plus faible que n'importe quelle catégorie de professions. Faut-il traduire leur non-réponse comme une gêne à exprimer la profession ou l'absence de profession du parent ? Il ne semble pas qu'il s'agisse d'un oubli car ces étudiants fournissent toutes les coordonnées de leurs parents (en cas d'accident) mais ne mentionnent pas leur profession. Un autre indice, moins probant est à remarquer. La catégorie artistique est la plus sélective socialement et la catégorie économique de type court a le recrutement le plus populaire. L'artistique concentre deux fois plus de milieux favorisés et deux fois moins de milieux « ouvriers/sans profession » que la catégorie économique de type court. Il se fait justement que l'artistique concentre beaucoup moins de non-réponses (12,4%) que l'économique de type court (18,6%) pour les étudiants de première année. Ceci laisserait à penser que le poids des catégories défavorisées est prépondérant dans les non-réponses. Si cette hypothèse était vérifiée, elle impliquerait que les inégalités sociales des taux de diplomation sont sous-estimées. L'inclusion de cette catégorie parmi les milieux populaires ferait chuter leur taux de diplomation de 30% à 25%.

4. Premier filtre social : l'accès à l'enseignement supérieur

4.1 Nouveaux publics : l'accès à l'université s'est-il démocratisé ?

La plus faible présence des milieux populaires à l'université est un phénomène dénoncé depuis 40 ans. En France, à la suite de Bourdieu et Passeron (« Les Héritiers », [BOURDIEU & PASSERON 63]), le phénomène est bien étudié. Les universités françaises sont tenues, pour leur évaluation externe, de dresser un profil social de leurs étudiants. En Belgique, malheureusement, ces données sont souvent confidentielles. Pour cette année académique, l'Université libre de Bruxelles (ULB) a initié une enquête sur le profil social de ses étudiants, mais malheureusement le faible taux de réponse n'a pas permis d'exploiter ces données. De son côté, l'Université Catholique de Louvain (UCL) publiait en avril 2002 un rapport interne sur l'origine sociale de ses étudiants de première génération. Les conclusions du rapport sont assez interpellantes et ont été rendues publiques par le recteur M. Crochet dans son discours de rentrée [CROCHET 02].

UCL : étudiants de 1 ^{ère} génération	1967	1999
Origine modeste	21,8%	17,6%
Origine moyenne	42,2%	34,2%
Origine élevée	31,6%	41,2%

Tableau 1. Origine sociale des étudiants de l'UCL en 1967 et 1999

Dans le paragraphe suivant, nous comparerons ces données à l'évolution de la population belge sur la même période.

4.2 Des nouveaux publics qui ne se sont pas démocratisés

Ces chiffres contredisent manifestement l'idée commune sur la démocratisation de l'accès à l'université. Ceci montre combien la croissance des effectifs à l'université n'implique pas sa démocratisation. Il faut en outre examiner l'évolution des catégories sociales dans toute la population belge. Si en 30 ans la proportion des milieux « élevés » dans la population belge s'est accrue, elle n'approche toujours que 20% de la population active (et vu leur qualification supérieure, ces milieux sont fort peu présents dans la population non active). Quant à la diminution de la proportion des étudiants d'origine modeste elle pourrait s'expliquer par sa diminution dans la population active (de 51% à 38,1-36,5%, [CROCHET 02] durant la même période. Néanmoins ces étudiants sont toujours deux fois moins présents à l'UCL que dans le reste de la population belge. Le recrutement social de cette université semble donc toujours aussi inégalitaire qu'il y a 40 ans.

4.3 HEFF : situation différente, défi pédagogique différent

En ce qui concerne la HEFF, après un travail de retranscription¹² des catégories sociales, voici les résultats observés.

	HEFF : premières 1998	HEFF : premières 2004
Origine modeste	48,9%	50,4% ¹³
Origine moyenne	36,2%	36,6%
Origine élevée	14,9%	13,0 %

Tableau 2. Origine sociale des étudiants de l'HEFF en 1998 et 2004

Le recrutement de la HEFF est assez stable sur cette courte période de 6 ans. Il est plus proche de la répartition sociale de la population belge. Le filtre social à l'accès y est quasiment inexistant. En gros si près de la moitié des nouveaux étudiants de l'UCL proviennent de milieux favorisés, la moitié des étudiants de la HEFF proviennent de milieux populaires. Le défi pédagogique posé par l'arrivée des nouveaux publics y est donc évidemment tout autre. Au vu du risque d'échec plus grand des étudiants « modestes » (voir plus loin), l'effort pédagogique nécessaire pour leur fournir les compétences requises est d'une autre nature. Une partie de cette différence de recrutement est peut-être explicable géographiquement. Le bassin de recrutement de l'UCL (Brabant wallon) a une composition sociale différente de celui de la HEFF (Bruxelles). Ceci explique-t-il les différences observées ? Si c'était le cas, on devrait alors observer à l'ULB (Bruxelles), un filtre social très faible à l'accès. Si par contre, les futures enquêtes sur l'ULB démontraient l'inverse, des causes propres aux institutions devraient alors être avancées. Le filtre à l'accès peut aussi résulter d'une sélection opérée par l'enseignement secondaire et par une autolimitation des capacités [DE KERCHOVE & LAMBERT 01].

Les hautes écoles ont concentré la majeure partie des nouveaux effectifs de l'enseignement supérieur, [ROMAINVILLE 94]. La Belgique possède un taux élevé (1/3) de diplômés du supérieur dans une classe d'âge mais ce sont les hautes écoles qui avec 70% du total hissent la Belgique à ce bon niveau [DROESBEKE & AL. 01] Les tendances observées entre l'UCL et la HEFF, si elles s'observent ailleurs, signifieraient que c'est principalement les hautes écoles qui ont participé à la démocratisation de ce type d'enseignement.

5. Deuxième filtre social : le taux de diplômation

Comme décrit plus haut, nous calculons le taux apparent de diplômation en comparant les étudiants de première génération entre 1997 et 2003, aux étudiants diplômés 3 ans plus tard, entre 2000 et 2006. Des plages de 7 années permettent aussi de tenir compte de la majorité des étudiants qui mettent plus de 3 ans pour terminer leurs études. Ces deux populations contiennent approximativement 8100 et 3300 étudiants. Voici la ventilation détaillée de ces deux publics¹⁴.

¹² **Précisions techniques.** Pour pouvoir comparer ces données aux nôtres, plus détaillées en ce qui concerne l'origine sociale, il s'agit de répartir nos 9 catégories sociales dans les trois catégories « modeste », « moyen », « élevé » (voir annexe : certaines de nos catégories, comme les « indépendants » et une petite partie des « employés » doivent être redistribuées sur les trois labels.) Pour 10,3% des données de la HEFF, il est impossible d'établir un lien avec les milieux « modeste », « moyen », « élevé ». Ces 10,3% sont constitués des retraités (5,7%), des étudiants (3,6%) et des femmes au foyer (1%). Nous avons donc dans le tableau précédent, calculé des proportions relatives sur un total amputé de 10,3%. Les données des années 1997 et 2005 sont de moins bonne qualité que les 7 autres années, suite à des problèmes administratifs internes. Ceci explique le choix de l'intervalle 1998-2004 au lieu de 1997-2005.

¹³ La stabilité relative du recrutement à la HEFF dissimule une sous-tendance importante. Sur les 50% d'étudiants d'origine modeste, le label « chômeur/sans profession » passe entre 1998 et 2004 de 19,5% à 27,8% du total des étudiants. Reste à voir si le taux de chômage, important en Région bruxelloise, peut expliquer cette évolution.

¹⁴ Le taux de non-réponses pour l'origine sociale est de 15% en première et de 5% chez les diplômés. Rappelons que ces données ne sont pas immédiatement compatibles avec la subdivision « modeste-moyen-élevé » (voir annexe 1 pour la définition de ces trois catégories). Un redécoupage est nécessaire.

Catégories sociales	% Premières 97-03	% Diplômés 00-06
Indépendants, commerçants et chefs d'entreprise	8,6 %	8,9 %
Enseignants	3,6 %	5,1 %
Cadres/prof. libérales/ prof. intellectuelles sup.	10,2 %	14,2 %
Professions Intermédiaires	11,3 %	14,1 %
Employés	21,3 %	24,5 %
Ouvriers	18,1 %	12,1 %
Retraités	5,7 %	6,0 %
Chômeurs et sans profession	17,4 %	11,8 %
Etudiants	3,6 %	2,8 %

Tableau 3. Taux de diplômation selon l'origine sociale des parents.

Toutes les catégories augmentent leur proportion relative au détriment du milieu ouvrier et des personnes sans emploi.

5.1 Milieux favorisés : une proportion double de diplômés obtenus par rapport aux milieux populaires

Voici maintenant le taux apparent de diplômation obtenu en comparant les effectifs des deux populations que nous venons de décrire.

Origines sociales	taux apparent de diplômation (HEFF)
Enseignants	65,6 %
Cadres/prof. libérales/ prof. intellectuelles sup.	64,3 %
Professions Intermédiaires	57,3 %
Employés	52,7 %
Retraités	48,8 %
Indépendants, commerçants et chefs d'entreprise	47,3 %
Etudiants	35,9 %
Chômeurs et sans profession ¹⁵	31,1 %
Ouvriers	30,5 %

Tableau 4. Taux de diplômation selon l'origine sociale des parents à l'HEFF.

¹⁵ Parmi les étudiants de premières, nous avons pris la précaution de ne pas recompter une deuxième fois les étudiants doubles. La proportion (non mentionnée) des enfants d'agriculteurs est toujours inférieure à 0,5%. Si on ne sélectionne que les données des pères/mères (en mettant de côté les autres parents et amis), les proportions et les taux de diplômation restent inchangés.

Les catégories des cadres, professions libérales, enseignants (et autres professions intellectuelles supérieures) ont des taux de diplômés deux fois supérieurs à ceux des milieux ouvriers et sans-emploi. Ceci se confirme en utilisant les catégories « modeste », « moyen », « élevé » (sur un total qui exclut les labels ambigus « retraités », « étudiants » et « femmes au foyer »).

5.2 La très grande homogénéité de la catégorie « modeste »

Le taux faible des « Indépendants, commerçants et chefs d'entreprise » peut surprendre. Cette catégorie mélange des milieux fort différents, du boucher au directeur d'une multinationale. Dans les faits, près de 40% des effectifs de cette catégorie sont issus des milieux modestes. Il est remarquable que si on isole cette sous-catégorie, leur taux de diplômés est également proche de 30%. Le même phénomène se produit dans la catégorie des employés. Le label employé ne permet pas de faire la distinction entre les différents niveaux de qualification. Certaines professions d'employés (concierge, garde, caissière, aide-cuisinier, serveur, coiffeur...) se rattachent à un milieu modeste. À nouveau, cette sous-catégorie à un taux de diplômés proche de 30%. La catégorie « sans profession » peut contenir un chômeur comme une épouse de cadre, mère au foyer. La sous-catégorie « mère au foyer » (près de 10% des « chômeurs et sans professions ») affiche un taux de réussite de 40%. Si on retire cette sous-catégorie, le taux de diplômés chute de 31,1% à 28%. Nous ne pouvons donc que souligner la pertinence statistique de la catégorie « modeste » de l'étude UCL/MOC : ouvriers, chômeurs et sans emploi, employés non qualifiés, indépendants/commerçants modestes partagent tous un même taux d'étudiants diplômés de 30%. Rappelons que si, comme le montrent certains indices, les non-réponses correspondent majoritairement à des milieux modestes, leur taux de diplômés pourrait chuter jusqu'à 25% (voir 2ème note de bas de page).

5.3 Le deuxième filtre à l'université ? UCL-HEFF, une similarité frappante

Comparons à nouveau nos résultats avec les seules données disponibles. Pour l'UCL, les taux de diplomation n'y sont pas directement accessibles mais on peut se faire une idée de la tendance générale à partir des données d'André Béguin (ancien directeur de la cellule enseignement de l'UCL, [BEGUIN 03]). La similarité avec la HEFF est frappante.

Taux de réussite en première	UCL 2000	HEFF 1999-2006
Origine élevée	54,70%	52,20%
Origine modeste	31,80%	28,30%
Ecart	22,90%	23,90%

Tableau 5. Comparaison des taux de réussite en 1ère.

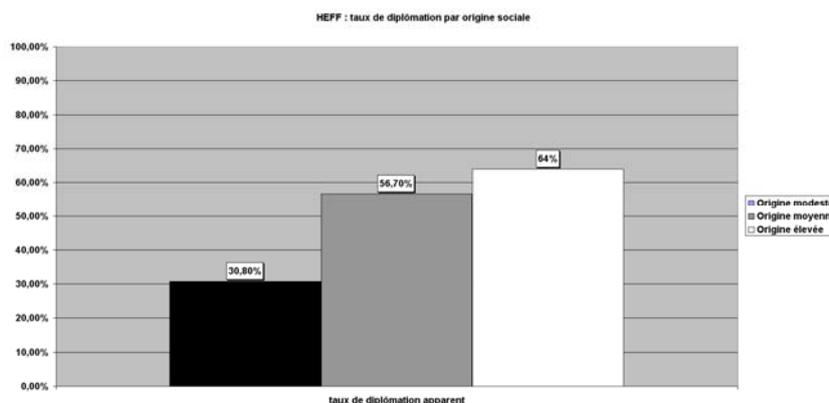


Figure 1. Taux de diplomation par origine sociale.

Il est remarquable de constater que pour deux institutions aussi différentes, le deuxième filtre social semble s'appliquer avec la même amplitude parmi les étudiants de première année. Si cela se confirmait ailleurs, cela montrerait que le deuxième filtre serait une caractéristique commune à l'enseignement supérieur et dont on ne

peut pas rejeter la responsabilité au dehors. Jouons-nous à notre insu, le rôle de sélectionneur social (lire La reproduction, [BOURDIEU & PASSERON 70] ?

5.4 Cette inégalité dépend-elle des catégories d'enseignement ?

Dans toutes les catégories d'études de la HEFF, les milieux populaires ont des taux de diplômation significativement plus faibles que les autres catégories sociales. Le rapport des taux de diplômation entre les milieux sociaux extrêmes est de 1,5 pour l'artistique, de 2 pour l'économique de type court et de 2,5 pour le pédagogique. Les autres catégories oscillent entre 1,8 et 2,3. La seule exception (biologie paramédicale) n'est pas significative, car elle ne contient entre 1997 et 2003 que 22 étudiants « favorisés » en première.

6. Comparaison avec l'inégalité filles/garçons

6.1 L'inégalité sociale plus forte que l'inégalité des sexes

De manière générale, les filles réussissent mieux dans l'enseignement que les garçons [BAUDELLOT & ESTABLET 92], [ALALUF & AL. 04]. Il serait intéressant de savoir si cette inégalité pèse plus ou moins lourd que les inégalités sociales que nous avons constatées. Tout d'abord, les données de la HEFF confirment l'inégalité filles/garçons. Le taux de diplômation des filles est de 42,1% et celui des garçons de 29,6%. Un écart de 12,5%. Si on ne tient compte que des étudiants qui ont accepté de révéler la profession de leur parent ces taux augmentent respectivement à 50,5% et 38,1%. L'écart lui reste parfaitement identique : 12,4%. Pour la HEFF, cette inégalité semble irréductible. Quel que soit le milieu social, quelle que soit la catégorie d'enseignement cette inégalité persiste même si on l'observe dans des proportions variables. Cette inégalité ne s'explique en aucun cas par le milieu social.

Taux de diplômation			
	Filles	Garçons	écart
origine modeste	35,20%	26,50%	8,70%
origine moyenne	58,80%	46,20%	12,60%
origine élevée	71%	53,60%	17,40%

Tableau 6. Taux de diplômation en fonction du genre et de l'origine sociale.

Par contre, comparée à l'inégalité sociale, son ampleur est moindre. Nous l'avons vu plus haut, entre un étudiant « modeste » et un étudiant « élevé », on passe de 30,8% de réussite à 64%. Un écart de 33,2%, donc près de trois fois plus important que l'écart filles/garçons. L'écart entre une fille de milieu modeste et une fille d'un autre milieu est de 3 à 4 fois supérieur à l'écart avec les garçons du même milieu social qu'elle ! Pour les garçons d'origine modeste, l'écart social est 2 à 3 fois plus important que l'écart avec les filles du même milieu. Rappelons que ce milieu représente la moitié des étudiants de la HEFF. Néanmoins, les écarts entre la catégorie « moyenne » et la catégorie « élevée » peuvent être du même ordre que l'inégalité des sexes.

Ces écarts sont-ils statistiquement significatifs ? Rappelons que nous avons suivi le parcours des près de 9 000 étudiants entrants dont nous connaissons l'origine socioprofessionnelle sur une population totale de 10 000 étudiants entrants. Chaque sous-catégorie sexe/milieu du tableau précédent représente plus d'un millier d'étudiants sauf pour les « origine élevée » où un sexe peut représenter plus de 500 étudiants dans le pire des cas. On peut donc considérer que pour des populations si importantes et complètes, des écarts en dizaines de pourcent pour les taux de réussite sont tout à fait significatifs.

7. Conclusion générale

L'existence d'un filtre social à la réussite scolaire semble être une constante à la fois de la Haute Ecole Francisco Ferrer et de l'Université Catholique de Louvain. Notre étude n'a pas l'ambition de dépasser ce constat statistique accablant. Gageons que de multiples interprétations contradictoires y seront apportées. Si en ce qui concerne le filtre à l'accès, des causes externes peuvent être évoquées, notre responsabilité collective d'enseignants et d'acteurs du supérieur est clairement engagée dans le filtre à la réussite. Même si nous n'en avons pas conscience, nous sommes des sélectionneurs sociaux qui contribuons à la longue chaîne de

reproduction des inégalités sociales de génération en génération et à la faible mobilité sociale. Par contre, en ce qui concerne le filtre social à l'accès, la situation semble différer très fort entre hautes écoles et universités. La démocratisation de l'enseignement supérieur serait essentiellement le fait des hautes écoles. Si la Belgique est parmi les leaders européens pour le nombre de diplômés du supérieur, c'est aussi essentiellement dû à l'existence des hautes écoles : 70 % des diplômés en proviennent. Si l'on veut améliorer la démocratisation de l'enseignement supérieur en Belgique, c'est donc vers ces établissements que les moyens doivent être concentrés.

8. Bibliographie

- [ALALUF & al. 04] Alaluf M., Imatouchan N., Marage P., Pahaut S., Sanvura R., Valkeneers A., *Les filles faces aux études scientifiques. Réussite scolaire et inégalités d'orientation*, Editions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- [BAUDELLOT & ESTABLET 92] Baudelot C. et Establet R., *Allez les filles*, Seuil, 1992.
- [BOUDON 73] Boudon R., *L'Inégalité des chances*, Armand Colin, 1973.
- [BOURDIEU & PASSERON 63] Bourdieu P. et Passeron, J-C., *Les Héritiers*, Editions de minuit, le sens commun, 1963.
- [BOURDIEU & PASSERON 70] Bourdieu P. et Passeron, J-C., *La Reproduction*, Editions de minuit, le sens commun, 1970.
- [BERCY & al. 02] Bercy, P., Delvaux, Isaac, T., Ligot, F., Piret, C., Swartenbroeck, B., Tyteca, P., La démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, rapport au Recteur, Université Catholique de Louvain & Mouvement Ouvrier Chrétien, Louvain-la-Neuve, avril 2002, 48 p.
- [DE KERCHOVE & LAMBERT 01] de Kerchove, A.-M. et Lambert, J.-P., « Choix des études supérieures et motivations des étudiant(e)s », *Reflets et perspectives de la vie économique*, Tome XL, 41-55, De Boeck Université, 2001.
- [DROESBEKE & al. 01] Droesbeke, J.-J., Hecquet, I. et Wattelar, Chr., *La population étudiante - Description, évolution, perspectives*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles et Ellipses, Paris, 2001.
- [LAHIRE 95] Lahire B., *Tableaux de familles. Heurs et malheurs en milieu populaire*, Gallimard, Le Seuil, 1995.
- [LAHIRE 06] Lahire B., *La culture des individus*, La découverte, Paris, 2006.
- [MANGEZ & al. 02] Mangez E., Joseph M., Delvaux B., Les familles défavorisées à l'épreuve de l'école maternelle, Université Catholique de Louvain, Octobre 2002, 140 p.
- [ROMAINVILLE 94] Romainville M., « Les étudiants nouveaux sont arrivés... », *Publication du service de pédagogie universitaire FUNDP n°28-29*, Namur, 1994.

Références sur le WEB

- [BEGUIN 03] Beguin A., *Le débat sur la démocratisation de l'accès aux études universitaires est-il relancé ?* <http://www.ages.ucl.ac.be/Socio/DelUniversite.html>, 2007
- [CROCHET 02] Crochet, M., *L'inégalité des chances à l'entrée de l'université*, Discours de rentrée académique, <http://www.aglouvain.be/~docs/Discourscrochet.pdf>, 2007
- [STATBEL 07] Spf économie, *Enquête sur les forces de travail*, <http://www.statbel.fgov.be/lfs/>, 2007
- [INSEE 07] INSEE, *Descriptifs des catégories socioprofessionnelles (2003)*, 2

Remerciements

L'auteur tient à remercier Pierre Lambert, directeur-président de la Haute Ecole Francisco Ferrer d'avoir été à l'initiative de cette étude et pour son soutien déterminant. Nous tenons également à remercier nos collègues Philippe Langenaken et Daniel Justens pour leurs encouragements et leurs commentaires constructifs.

Annexes 1. La nomenclature sociologique de l'UCL

Le milieu modeste regroupe les professions suivantes : les agriculteurs (exploitation de –30ha), indépendants isolés, chefs de petite entreprise (artisans, commerçants, coiffeurs...), ouvriers, manœuvres, cheminots, chauffeurs de camion, contremaîtres, chefs d'équipe, employés (diplômés de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur).

Le milieu moyen comprend : les agriculteurs (exploitation de +30ha), chefs d'entreprises commerciales ou industrielles occupant de 5 à 49 personnes, les titulaires de professions indépendantes (non libérales), employés qualifiés (diplômés de l'enseignement secondaire supérieur), cadres (niveau enseignement supérieur non universitaire), instituteurs, régents,

assistants sociaux...

Le milieu élevé comprend les chefs de grosses entreprises commerciales ou industrielles, titulaires de professions libérales, cadres supérieurs (niveau universitaire), professeurs dans l'enseignement secondaire supérieur, cadres dirigeants, administrateurs de sociétés, hommes politiques, sénateurs, députés...

Annexes 2. La nomenclature socio-professionnelle de l'INSEE

Les descriptifs des catégories socio-professionnelles (2003) sont les suivants.

- 1 Agriculteurs exploitants
- 2 Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- 3 Cadres et professions intellectuelles supérieures
- 4 Professions Intermédiaires
- 5 Employés
- 6 Ouvriers
- 7 Retraités
- 8 Autres personnes sans activité professionnelle

Nous l'avons légèrement modifiée en regroupant les enseignants depuis le début du cycle secondaire en une unique neuvième catégorie. Ceci se justifie par le taux de réussite scolaire très élevé de ce milieu social.

Voici la même liste avec des précisions supplémentaires.

- 10 Agriculteurs exploitants
- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales et assimilés

- [32](#) Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- [36](#) Cadres d'entreprise
- [41](#) Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- [46](#) Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- [47](#) Techniciens
- [48](#) Contremaîtres, agents de maîtrise
- [51](#) Employés de la fonction publique
- [54](#) Employés administratifs d'entreprise
- [55](#) Employés de commerce
- [56](#) Personnels des services directs aux particuliers
- [61](#) Ouvriers qualifiés
- [66](#) Ouvriers non qualifiés
- [69](#) Ouvriers agricoles
- [71](#) Anciens agriculteurs exploitants
- [72](#) Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- [73](#) Anciens cadres et professions intermédiaires
- [76](#) Anciens employés et ouvriers
- [81](#) Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- [82](#) Inactifs divers (autres que retraités)

La liste complète des 600 professions est téléchargeable sur le site de l'INSEE : http://www.insee.fr/Fr/nom_def_met/nomenclatures/PCS.